

## Inceste : Eva Thomas, une vie de combat pour «pulvériser la honte et l'hypocrisie collective»

Trente-cinq ans après son témoignage pionnier à la télévision, la septuagénaire a rejoint la Commission indépendante sur les violences sexuelles faites aux enfants pour faire changer les comportements.



Elle pensait lancer un débat de société, puis se retirer. «*Prêter son histoire*», et passer le relais. «*Je ne veux pas passer ma vie à parler d'inceste*», se disait-elle. Et pourtant, trente-cinq ans plus tard, à 79 ans, la revoilà sur le ring : en début d'année, Eva Thomas a accepté de rejoindre [la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants](#) (Ciivise). Elle qui aspirait à avoir une «*vie normale*», s'est sentie happée par un devoir, devenu «*passion*». «*Je suis une guerrière. Pour moi, ça a toujours été un combat*», analyse-t-elle, dans son appartement sous les toits, à Grenoble (Isère). Ici, tout est à son image : créatif, coloré, plein de vie. «*J'ai cultivé la joie toute ma vie. C'est ce qui m'a sauvée*», dit celle qui a suivi quatre ans de formation de clown amateur. Un peu partout chez elle, sont exposés sur des mannequins des costumes bigarrés fabriqués par ses soins, signe de la frénésie artistique qui continue de l'animer, après l'avoir réparée.

### «Il n'y a pas d'inceste heureux»

Comment ne pas mêler sa voix, qui a tant porté, à la myriade d'autres, de Vanessa Springora à [Camille Kouchner](#), en passant par celles de centaines d'anonymes, qui, toutes, ont entrepris de secouer la société face aux violences sexuelles faites aux mineurs ? Le 2 septembre 1986, elle devenait la première victime d'inceste à témoigner à visage découvert, sous le pseudonyme d'Eva Thomas, dans l'émission télévisée *les Dossiers de l'écran*, sur Antenne 2. En plateau, elle explique la sidération, qui pétrifie les victimes, la honte injustifiée, dont elle veut les faire sortir, le silence par peur «*de tout détruire*». Autour d'elle, des «*experts*» évoquent, eux, [la possibilité que certaines victimes consentent ou soient dans une forme de séduction](#). Seule une avocate s'insurge contre «*la banalisation terrible d'un crime très grave*», tandis que les témoignages



affluent au standard. Il y a ce médecin, qui se clame «*amoureux*» de sa fille adoptive et questionne : «*Pourquoi semez-vous la zizanie dans les familles ?*» Ou cet homme qui assume avoir des «*relations quotidiennes*» avec sa fille de 13 ans et lance : «*Pourquoi empêchez-vous les gens d'être heureux ?*» «*Il n'existe pas d'inceste heureux*», balaie posément Eva Thomas. A l'époque, elle publie aussi un livre, *le Viol du silence*, récemment réédité (1), pour «*pulvériser la honte et l'hypocrisie collective*».



Pendant des années, Eva Thomas a confectionné des poupées, comme pour exorciser ses cauchemars. Il y a plus de vingt ans, elle s'est débarrassée de ces objets cathartiques. (Pablo Chignard/Pablo Chignard)

Née dans l'Orne en 1942, d'un père jardinier et d'une mère couturière, élevée dans la religion catholique, aînée d'une fratrie de six, Eva Thomas est violée par son père, une nuit de ses 15 ans. Comment faire le lien entre ce père tendre, qui avait coutume de l'emmener avec lui au jardin ou aux champignons, et ce que vient de faire cet homme ? «*J'ai toujours su qu'il s'était passé quelque chose d'anormal. Je me souvenais de mon père sur moi, et d'être dans son lit le lendemain matin.*» La jeune fille se confie au curé de sa pension. Réponse ? «*Oubliez ça, mon enfant !*» Rongée par la peur d'être «*enceinte d'un monstre*», elle sombre dans une anorexie sévère pendant plusieurs mois.

Mais lorsqu'elle risque l'hospitalisation, survient un sursaut de vie : impossible de renoncer à son rêve de devenir institutrice. Ce projet, elle le chérit depuis toute petite, inspirée par les «*récits extraordinaires*» d'une tante missionnaire à Djibouti. Pas question d'embrasser le destin qui lui était promis : se marier, avoir des enfants, coudre. «*Je voulais être libre, partir loin.*» Alors elle étudie d'arrache-pied pour rattraper son retard après presque une année de maladie, et décroche son bac, «*comme un bon pour vivre [s] a vie rêvée*». Elle enseigne d'abord dans une institution religieuse normande, puis auprès de jeunes filles sourdes. Elle «*rêve d'amour*», a des petits copains. Au milieu des années 60, elle part s'installer au Tchad avec son conjoint, où elle met au monde une petite fille. Impliquée dans la vie locale, l'émancipation des femmes, les échanges culturels et le développement rural, Eva Thomas y vit une «*vie formidable*», sans réminiscences, qu'elle évoque avec ce sourire qui ne la quitte pas.



## «Je n'étais pas coupable, c'était lui»

Tout bascule à son retour en France. Au milieu des années 70, alors qu'elle est en charge d'une classe difficile à Grenoble, elle est agressée au cours d'une sortie scolaire. Un élève se jette sur elle, en criant : «*Tous sur la maîtresse.*» «*Un choc énorme qui a tout réveillé.*» Eva Thomas s'effondre, est placée en arrêt maladie. Son sommeil est hanté de cauchemars, qu'elle commence à exorciser en peignant la nuit, loin du regard de sa petite fille. «*J'étais comme dans un état de transe, comme si je sortais le mal de moi.*» D'immenses peintures comme des pieuvres, des monstres rouges, roses, comme des chairs à vif. Des poupées bâillonnées, au ventre béant, au sexe poignardé. «*Par moments, j'ai eu la sensation d'être au bord du vide et de pouvoir basculer complètement.*» Au début des années 80, lassée de revenir malade de ses visites à ses parents, elle entreprend d'écrire à son père, pour qu'il avoue enfin ce qu'il lui a fait. Ce qui se produit. Il lui demande pardon. «*Je devais affronter la réalité. A la fois c'était douloureux, et incroyablement bienfaisant. Je n'étais pas coupable, c'était lui.*»

Peu de temps après, alors qu'elle exerce comme rééducatrice en psychopédagogie, les confidences d'une gamine de 6 ans violée par son père achèvent de reconnecter Eva Thomas à son histoire. Quand elle tente d'alerter les services de protection de l'enfance sur son sort pour la protéger, on lui rétorque que «*les enfants mentent*». [Un sentiment de colère la pousse alors à «sauter dans l'écriture»](#). Elle le fait sous pseudonyme, pour «*protéger sa famille*», et se réinventer. En 1985, elle crée aussi une association, SOS Inceste pour revivre, pour aider d'autres victimes, leur permettre de se rencontrer. Veut «*tendre la main aux autres*». Son passage à la télévision démontrera à quel point ils sont nombreux. Eva Thomas se laisse «*porter par le nous*», endosse un rôle de porte-parole très médiatisé, comme en atteste l'épais dossier de presse qu'elle a conservé.

## «Justice à l'envers»

En 1989, une autre femme, Claudine, témoigne à son tour à visage découvert du viol commis par son père dans l'émission *Médiations*, sur TF1. Celui-ci la poursuit pour diffamation, elle sera condamnée à verser un franc symbolique. Cette «*justice à l'envers*» provoque une déflagration chez Eva Thomas, qui prend conscience des délais de prescription. «*J'avais une obsession : contourner cette prescription, et inscrire dans le champ judiciaire ce qui m'était arrivé.*» Alors elle demande à changer officiellement de prénom, au motif qu'elle a été violée par son père. A l'époque, la procédure se fait en justice, et Eva Thomas vient plaider sa cause elle-même. Elle finit par obtenir cette reconnaissance des faits, vitale. «*Guérie*», elle renoue avec ses parents, parvient à la «*sérénité*» avant leur décès, au début des années 2000.

Eva Thomas a pris depuis longtemps ses distances avec son association, mais continuait de militer pour la création d'une loi spécifique en matière de viol sur mineurs. Si elle se félicite de l'adoption de loi Billon, en avril, établissant un seuil d'âge à 18 ans en matière d'inceste, [elle ne juge pas nécessaire de revoir les délais de prescription](#), actuellement fixés à 30 ans après la majorité de la victime, jugeant cette «*date butoir bénéfique*». «*Il peut y avoir d'autres manières de faire passer la justice, par exemple en contestant au civil l'obligation alimentaire à l'égard d'un parent incestueux*», analyse-t-elle. Des travaux de la commission indépendante qu'elle a rejointe, elle attend des changements concrets dans «*la façon, d'écouter, d'entendre et de protéger les enfants*». Elle n'emploie pas le terme victime, veut montrer qu'on peut être un temps brisée, mais pas vaincue. D'ailleurs, il y plus de vingt ans maintenant qu'elle a brûlé les poupées mortifères et autres momies cathartiques qui, autrefois, l'ont aidée à se relever.

(1) *Le Viol du silence*, réédité en octobre 2021 aux [éditions Fabert](#).

[Visualiser l'article](#)

